

PROJET DE LOI

adopté

le 1^{er} mars 2011

N° 72
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification du **traité** instituant un **partenariat de défense** entre la République française et la République gabonaise.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 104, 245 et 247 (2010-2011).

Article unique

Est autorisée la ratification du traité instituant un partenariat de défense entre la République française et la République gabonaise (ensemble une annexe), signé à Libreville le 24 février 2010, et dont le texte est annexé à la présente loi¹.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} mars 2011.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

¹ *Nota* : voir le document annexé au n° 104 (2010-2011), Sénat.